

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8

Représentés : 3

Absents : 4

Date de convocation : 11 avril 2024

Date d'affichage : 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze avril à 18 heures, le Conseil Municipal, reconvoqué faute de quorum à la séance du 11 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique - FALCOZ Corine – GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie – GRANGE Christian – GRANGE Michel

Étaient représentés : MAGNIN Carine (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RETORNAZ Dominique) – RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à FALCOZ Corine)

Étaient absents : RIVAS Natacha – RETORNAZ André - CLAPPIER Pascal – POIROT Marie

Madame Stéphanie FEUTRIER est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 24-04-049

Objet : Budget principal : compte administratif 2023

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, maire.

Je vous présente le compte administratif du budget principal 2023 qui fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement

Recettes : 12 295 645.75 €

Dépenses : 9 246 913.65 €

Résultat : + 3 048 732.10 €

Investissement

Recettes : 3 185 650.89 €

Dépenses : 3 407 340.38 €

Résultat : - 221 689.49 €

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 4 avril 2024, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 4 avril 2024,

Où l'exposé de Monsieur Rougeaux ,

Hors la présence de Monsieur le Maire, Monsieur Retornaz étant élu Président de séance,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver le compte administratif du budget principal 2023.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Valloire, le 19/04/2024

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.

